

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Extrait du Registre
des délibérations du Conseil Communautaire
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

SEANCE DU 01 AVRIL 2025 A 18 HEURES

L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 17 mars 2025, s'est réuni à la salle de la Manutention à Embrun, en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEOD, Présidente.

Secrétaire de séance : Christine MAXIMIN

Présents : MAXIMIN Christine, BARRAL Jean-Marie, ROUX Noëlle, DURAND Christian, BERTRAND Gina, ARNAUD Jérôme, ZAPATERIA Béatrice, PEYRON Michel, GOURLAIN Mireille, SCARAFAGIO Stéphane, GANDOIS Jean-Pierre, TETENOIRE Michèle, EYMEOD Chantal, AUDIER Marc, CEARD Audrey, COULOUMY Christian, DEPEILLE Zoïa, BLANCHET Ouria, BERNARD-BRUNEL Franck, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, VOLLAIRE Pierre, GAMBAUDO Georges, VERRIER Jean-Luc, BOSQ Gustave, PARIS Bruno, MONTABONE Michel, BACHENET Claude, MAILLARD Laurent, ROUX Chantal, RAIZER Bernard, BERENGUEL Victor (arrivée à 18 h 20), METTAVANT Colette.

Absents excusés : PARPILLON Christian donne pouvoir à AUDIER Marc, MARROU Jehanne donne pouvoir à Zoïa DEPEILLE, DIDIER Alexandre donne pouvoir à Chantal EYMEOD.

Absents : SILVE Wiebke, RIFFAUD Jean-Louis, PELLISSIER Robert.

RAPPORT N° 2025/75 : GEMAPI : Demande de subvention au Département des Hautes-Alpes pour les travaux de reprise de l'entonnement du pont de l'Usine sur la Commune de Baratier.

Vu l'avis du bureau communautaire du 10 octobre 2022 sur les limites d'intervention de la communauté de communes de Serre-Ponçon au titre de la compétence GEMAPI concernant la gestion des ponts communaux,

Vu l'arrêté préfectoral n°05-2023-06-09-00006 du 9 juin 2023 relatif à l'attribution d'une subvention au titre du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (« fonds vert ») à la communauté de communes de Serre-Ponçon

Vu la politique d'aide du Département des Hautes-Alpes et son règlement budgétaire, comptable et financier,

Vu la délibération n° 2023/135 du 23 mai 2023 concernant la demande de subventions au titre du fonds vert. Renforcement des aides apportées par le dispositif STePRiM et le plan de financement de l'action 6.7 de la STEPRIM de Serre-Ponçon (action 6/7 -2 Travaux de protection active et passive sur le torrent des Vachères - Les Auches)

Vu les propositions de la Commission « Travaux, GEMAPI, risques naturels et signalétique » du 19 mars 2025,

Considérant la nécessité de réaliser les travaux de reprise de l'entonnement du pont de l'usine sur la commune de Baratier compris dans le cadre d'un aménagement global prévu dans le cadre du dispositif STEPRIM (action 6.7).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame la Présidente entendue, et après en avoir délibéré, **DECIDE par 34 voix « pour » et 1 « abstention »** :

- **DE VALIDER** la modification du plan de financement ci-après :

Opération : reprise de l'entonnement du Pont de l'usine Baratier

Montant opération en € H.T.	Fonds Vert (acquis)		Département des Hautes-Alpes (sollicité)		Autofinancement CCSP	
	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant
52 409,00 €	18.85%	9 880,00 €	30%	15 722,70 €	51,15%	26 806,15 €

- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à conduire les procédures et signer toutes les pièces nécessaires à cette demande,
- **D'INTRODUIRE** la demande de financement auprès du Département des Hautes-Alpes,
- **D'INSCRIRE et de PRELEVER** les crédits correspondants sur le budget de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon.

Ainsi fait les jours, mois, an susdits.



La Présidente,

Chantal EYMEOUD